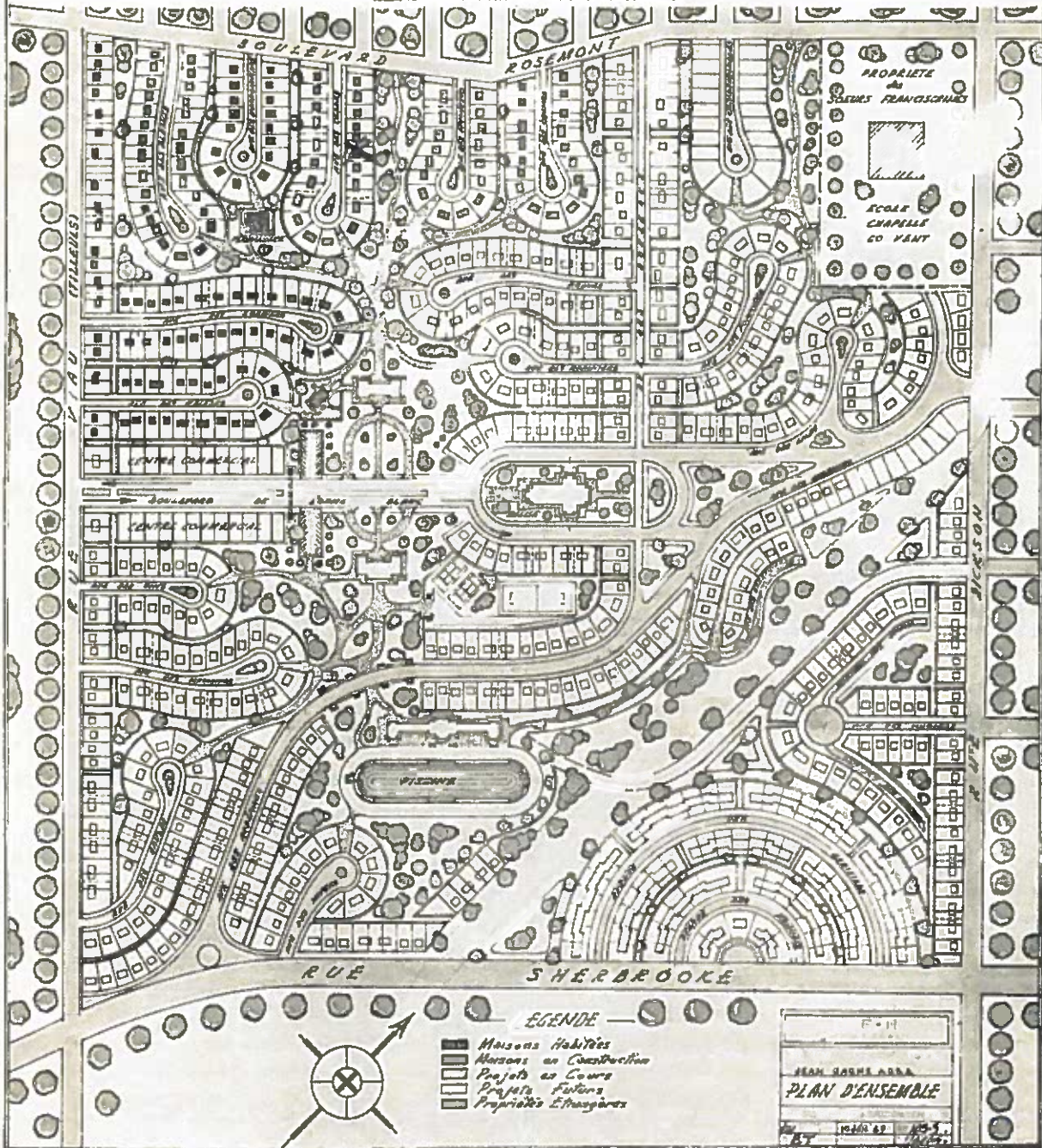




CÔTÉ-JARDON DU TRICENTENAIRE.

CRÉATION DE L'UNION ÉCONOMIQUE D'HABITATIONS

1942-1942



La CITÉ NOUVELLE

Organe officiel de l'Union Economique d'Habitations, publié mensuellement en la permanence de la Cité-Jardin du Tri-centenaire, Rosemont, Montréal 36, à l'intention des membres de l'U.E.H., propriétaires actuels et futurs des Cités-Jardins et des Cités-Ouvrières du Québec.

Administration J.-Auguste Gosselin
Rédaction Hector Vezeau

(Droits d'auteur enregistrés)

Volume 1 FÉVRIER 1945 Numéro 2

S O M M A I R E

	Page 1
Editorial	2
La Cité Nouvelle	4
Mémoire des C.J.Q.	5
Petites Nouvelles	7
Chronique féminine	8
Conseils de Prudence	(annexé)
BULLETIN-INFORMATIONS	

Toute collaboration à ce périodique est vivement sollicitée. Les propriétaires surtout de la Cité-Jardin devraient se faire un devoir d'informer la rédaction de toutes nouvelles susceptibles d'intéresser les lecteurs de ce journal. Le tout sujet à la correction et à l'approbation de la direction.

EDITORIAL

La question de l'habitation est sur toutes les lèvres. Déjà on constate que la propagande de l'U.E.H. porte des fruits. Alertant depuis près de cinq ans l'opinion publique sur l'importance à donner au problème du logement, notre association se réjouit de voir qu'il se manifeste, un peu partout, un intérêt de plus en plus vif en ce domaine.

Certains développements ont d'ailleurs contribué à animer l'attention générale

sur cette question. Il est dans l'ordre de mentionner, en tout premier lieu, la Loi fédérale du Logement de 1935, qui a été amendée en 1938 et en 1944, pour répondre le mieux possible aux exigences publiques. Les journaux viennent d'annoncer, tout récemment encore, de nouveaux amendements pour faciliter davantage l'accession à la petite propriété. En vertu de cette loi, on peut maintenant emprunter à 4½% d'intérêt, amortissables en 20 ans, des sommes équivalent à 95% du premier \$2000 de la valeur d'emprunt, 85% du second \$2000 et 70% de la valeur d'emprunt excédant \$4000, pour la construction d'une maison de type familial.

A cette législation fédérale, s'ajoutent d'autres mesures provinciales et municipales, toutes destinées à encourager les citoyens à devenir propriétaires ou à procurer à ceux-ci des habitations convenables à la portée de leur bourse. Le Ministre des Affaires municipales, l'Honorable Bona Dussault, de même que le député de Mercier, le docteur Gatien, au cours d'une visite à la Cité-Jardin dimanche le 28 janvier, ont ouvertement déclaré qu'il faut encourager la construction d'habitations à prix modique et essayer de restaurer l'équilibre financier du petit propriétaire. De son côté le président de l'Exécutif municipal, M. J.-O. Asselin, a bien souligné, le 10 janvier dernier, à une conférence organisée par l'U.E.H. à l'occasion de la Semaine de la Famille, qu'il n'y avait pas à Montréal assez de propriétaires de maisons individuelles. D'ailleurs, c'est aussi ce que pensent plusieurs organismes de bien-être, d'éducation, d'administration, qui ne cessent de proclamer l'importance et l'urgence des mesures qu'il faudrait prendre pour loger convenablement nos gens.

De fait, les discours et les projets relatifs au problème du logement ne manquent pas. Nous croyons que la discussion et l'étude sont désirables et nécessaires. Mais il vient un temps où il faut "retrousser ses manches et se mettre à l'oeuvre". C'est ça qui compte!

PRÉPARONS L'AVENIR

par
J.-AUGUSTE GOSSELIN
directeur de l'U.E.H.

Pris dans un sens large, humain, l'urbanisme est l'art de préparer la cité, de l'aménager ou de la transformer pour que ses habitants y trouvent le milieu propice à leur épanouissement.

Les urbanistes du moyen-âge avaient bien saisi la fonction organique de la cité; c'est pourquoi nous y rencontrons, disséminées aux endroits appropriés, petites et grandes places, où aboutissent artères principales et secondaires et où se concentre la vie religieuse, économique et sociale des populations des quartiers environnants.

Cette composition de la cité médiévale, sa croissance, son développement et son déclin, Eliel Saarinen, urbaniste américain, la compare à la composition, à la croissance, au développement et au déclin du cerveau humain.

L'industrialisation vint changer tout cela; les cités et villes poussent inorganiquement, au hasard des besoins des industries qui s'y implantent; une conception erronée du rôle et des responsabilités des gouvernants et de l'élite, l'appât de la spéculation immobilière, le besoin effréné de s'enrichir par tous les moyens, l'apathie ou l'impuissance des masses, ont aussi fortement amené le désastre de nos grandes villes modernes avec leurs cohortes de gueux et de miséreux, avec une classe moyenne et bourgeoise insatisfaite et le cauchemar de la délinquance juvénile, fruit certain de la poussée cancéreuse de nos villes.

Rien ne sert de se livrer à des récriminations stériles; toute critique doit être constructive; tirons donc les leçons du passé pour PRÉPARER L'AVENIR. L'Avenir, il sera ce que nous le ferons, nous tous, chacun de nous, le forgeant méthodiquement, patiemment, j'ajouterais même, amoureuxment, car rien ne se cor-

rige, rien ne se transforme, rien ne se crée, pour le beau et le bien, sans amour. C'est la grande loi de la vie, loi de solidarité humaine et chrétienne, qui fait qu'à longueurs de générations nos actes ont leurs répercussions, comme nos omissions à les poser ont aussi leurs conséquences.

Chacun à sa place, chacun jouant son rôle du plus petit au plus grand, ensemble, il est facile de créer LA CITÉ NOUVELLE, celle qui tiendra compte de la famille, cellule première du groupement humain; sans elle, sans sa fin qui est continuer l'espèce, bientôt hameaux, villages, villes, états disparaîtraient faute d'habitants. Ceci indique bien son rôle primordial; aussi faut-il que l'urbanisation redevienne humaine, qu'elle tienne compte avant tout de la famille, de ses besoins physiques, économiques, sociaux et religieux.

Quand le chef de famille doit loger douze enfants, il ne faut pas lui laisser en partage que quelques pièces; dans ce cas, c'est fatal, la collectivité, par son manque de compréhension du problème, paiera des frais d'hospitalisation pour tuberculose, ou autres maladies à caractère social, ou fera les frais pour abriter la jeunesse délinquante, issue de ce milieu. Le reste, circulation, centralisation, financements municipales, hygiène, loisirs, doit s'étudier et se résoudre pour permettre la fin première poursuivie.

Il faut se garder de répéter les erreurs du passé et d'asservir la famille, le groupement humain à toutes sortes de règlements et de lois, qui les privent et les empêchent d'accomplir avec dignité et plaisir le rôle qui leur est dévolu dans notre société.

L'Urbanisme, pour nous, c'est tout cela; c'est la rénovation sociale, avant qu'il soit trop tard, par la création du milieu propice au développement normal de la famille. Essayons maintenant et rapidement d'appliquer ces idées à un cas concret. Nous nous occuperons de Montréal, notre métropole, qui con-

tient à elle seule pratiquement un peu plus du tiers de la population de notre province; ce cas réglé, il serait facile de résoudre les autres.

Nous ne pouvons détruire Montréal d'un trait de plume; des capitaux ont été engagés dans des quartiers, qui sont devenus insalubres; ailleurs ce sont des coins de taudis. Services d'utilité, écoles, église, etc. existent dans ces endroits et leur destruction entraînerait une perte sèche; pour résoudre ce problème, on en créerait un autre.

Et puis il y a aussi qu'actuellement, le manque de logis se fait et se ferait encore sentir tout un temps; de 1930 à 1939 on n'a construit que 500 à mille logis par année, quand normalement, il en faut 6000 pour abriter la population, qui s'accroît du fait des naissances et des arrivées.

Avant de parler de démolition, il faut plutôt construire. Pourquoi dès lors, ne pas légiférer pour permettre et encourager immédiatement la création de cités-jardins, urbanisées pour rencontrer les besoins économiques, sociaux et moraux des familles ouvrières, ou autres, qui y viendraient habiter.

Ces cités-jardins recevraient le surplus annuel de la population; elles pourraient petit à petit recevoir davantage et décongestionner le centre de la ville. Conçues pour être en relation avec le centre, elles n'en constitueraient pas moins des cellules économiques et sociales complètes, suffisant à la vie ordinaire de ses habitants.

Auparavant, on pourrait songer à boiser de grandes zones, afin de créer tout autour de Montréal une forêt, un bois, comme Paris a son bois de Boulogne, comme Bruxelles a sa forêt de Soignes et le bois de Cambre, trésor inappréciable tant pour la santé que pour le plaisir de ceux qui s'y rendent le dimanche.

Signalons ici le magnifique travail entrepris et exécuté par notre service local d'urbanisme sous l'habile direc-

tion de M. Aimé Cousineau; des plans ont été élaborés dans ce sens, des projets sont conçus; un plan directeur montrera bientôt aux contribuables le bon emploi que l'on peut faire de leur argent, quand on est sérieux et que l'on a de la formation.

Lorsque nous aurons ainsi multiplié, à la périphérie de Montréal, les cités-jardins, les unes ouvrières, les autres pour la classe moyenne et bourgeoise, que nous les aurons bâties tous ensemble, pour nous, pour nos besoins, en y mettant notre belle nature pour égayer et permettre nos loisirs, ce jour-là, l'économie réalisée sur les argents dépensés pour l'ensemble des services sociaux nécessités par les mauvaises conditions de l'habitation, pourra facilement indemniser les propriétaires de taudis et passer au compte des profits et pertes le coût des dépenses de toute sorte, que supportaient ces quartiers. N'oublions pas non plus que ces quartiers démolis reprennent de la valeur et peuvent se refinancer eux-mêmes le plus souvent.

La réussite d'un tel programme, la création de la CITE NOUVELLE sera le fruit de l'esprit civique de ses citoyens; il vaut la peine de l'entreprendre pas demain, mais aujourd'hui; il n'en tient qu'à vous, lecteurs et lectrices, qui voulez vivre dans une telle cité ou du moins la créer pour vos enfants, de faire l'effort qui s'impose. Ce monde meilleur qu'on nous promet sera, pour une large part, ce que nous le ferons nous-mêmes, en rénovant, par notre vision et notre esprit d'initiative, les conditions de vie de notre société malade. En est-il de plus important que celui du milieu concret, physique, matériel où évolue la famille, cellule première de la société, qui la façonne à son image et lui donne sa vigueur: l'habitation? Ce que la Croix Rouge, la Ligue antituberculeuse, le Y.M.C.A. et autres groupements semblables font dans un champ particulier pour soulager les masses ou leur procurer des avantages récréatifs ou éducatifs, pourquoi une oeuvre spécialisée à cette fin de l'ac-

(suite à la page 8)

MÉMOIRE DES "C.J.Q."

A la suite de la décision prise par Ottawa de faire une enquête royale au sujet de la taxation des coopératives, sous le prétexte que leurs ristournes peuvent être assimilées aux profits des sociétés industrielles et commerciales, la société coopérative de construction "Les Cités-Jardins du Québec", régie par la Loi des Syndicats coopératifs de la province de Québec, a préparé un mémoire qu'elle présentera à la Commission royale lors des séances du 19, 20 et 21 février à Montréal.

Voici le sommaire de ce mémoire, adressé à Ottawa le 3 janvier dernier, relativement à l'exonération de l'impôt sur le revenu de la société "LES CITÉS-JARDINS DU QUÉBEC":

1. CONSTITUTION - Définition et but de la société.

2. LA DIRECTION - Les administrateurs élus par l'assemblée générale.

3. LES MEMBRES - 260 membres coopérateurs en règle, au 31 décembre 1944.

4. STATUTS ET RÈGLEMENTS - Activité conforme aux règlements. Copie à tous les membres.

5. TRAVAIL ACCOMPLI - 4 années d'opérations. 83 maisons finies, 83 autres en construction. Plan d'ensemble de 600 maisons. Permanence.

6. OBJECTIF DES "C.J.Q." - Réduction du prix de revient des matériaux et du coût de la construction en général, par la formule coopérative.

7. OPÉRATIONS DES "C.J.Q." - Comme toute coopérative, les opérations se font au prix coûtant. S'il y a surplus, il est distribué aux membres sous forme de ristournes.

8. L'HABITATION ET L'APRÈS-GUERRE - Rapport du sous-comité du logement, Ottawa. L'action coopérative mise en valeur.

9. EXONÉRATIONS FISCALES - Dans tous les pays, système encourageant la construction de logements par: a) Subventions et primes; b) Exonérations fiscales.

10. LÉGISLATION ÉTRANGÈRE - Grande-Bretagne; France; Belgique; Italie; Danemark; Allemagne; Autriche; Tchécoslovaquie; Pologne.

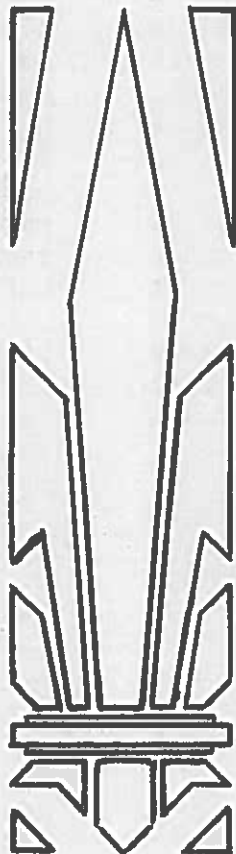
11. RAPPORT DU B.I.T. SUR RELATIONS INTERCOOPÉRATIVES - Opinion internationale sur l'impôt, ne devant pas s'appliquer aux sociétés coopératives. Action sur l'opinion publique, devant l'hostilité des adversaires du mouvement coopératif.

12. DÉCLARATION DU B.I.T. - En faveur de l'exonération d'impôt, dans l'ordre de la construction de logements; méthode efficace en temps normal, à compléter par encouragements financiers dans l'après-guerre.

13. DEMANDE DES "C.J.Q." - Que ses opérations financières ne soient point assujetties à la Loi de l'Impôt sur le Revenu du Canada.

UNE CONFÉRENCE PRATIQUE

La surabondance de neige qui recouvre nos parterres et jardins à l'heure présente nous fait songer que cet état n'est que passager et que bientôt Monsieur Soleil nous ouvrira un nouveau chantier. Vous entrevoyez le problème: celui de faire de nos parterres de petits chefs-d'oeuvre de verdure et de beauté. Quelle semence, quels plants, quelles méthodes emploierons-nous? MM. Laporte et Cartier nous répondront dans une très intéressante conférence dont la date sera divulguée bientôt.



PETITES NOUVELLES

VULGARISATION DU PROBLÈME DE L'HABITATION

Notre part:

À RADIO-CANADA

24 novembre 1944 - programme "Préparons l'Avenir" - R.P. Richard traite du logement.

24 novembre 1944 - programme "l'Ecole des Parents" - notre directeur et le R. P. Richard sur l'habitation familiale.

1er décembre 1944 - programme "Préparons l'Avenir" - la causerie de notre directeur porte sur l'urbanisme; comment on doit l'envisager; son influence sur la famille.

10 janvier 1945 - programme "Semaine de la Famille" - l'Habitation et la Famille: forum de notre directeur et du R.P. Richard.

AU POSTE CKAC

17 décembre 1944 - à l'Heure catholique le R. P. Richard raconte comment est née la Cité-Jardin du Tricentenaire; l'inauguration de notre paroisse Notre-Dame du Foyer, l'intronisation de notre curé, la présence de S.E. Mgr. Joseph Charbonneau, la bénédiction de la Permanence et la réception faite par les dignitaires.

#####

RADIO-CAUSERIES

À RADIO-CANADA - Nous avons obtenu et sommes à préparer une série de dix causeries, qui se donneront le mercredi de chaque semaine, de 10 h. 15 à 10 h. 30.

Cinq de ces causeries diffuseront des idées maîtresses sur le problème de l'habitation; cinq autres traiteront des aspects techniques: lois, moyens, taxation, etc.

CONGRÈS SUR L'HABITATION

Un congrès sur l'habitation aura lieu en mai ou en juin; son organisation se prépare.

Nous espérons pouvoir à ce temps montrer toute une section de la Cité-Jardin terminée, de Viau à des Chênes, de Rosemont à des Mûlèzes.

#####

NOUVEAUX TECHNICIENS

Notre société coopérative de construction, Les Cités-Jardins du Québec, a retenu les services de Monsieur François-L. Désaulniers, ingénieur civil, diplômé de Polytechnique, membre de la Corporation des Ingénieurs professionnels de Québec, qui devient directeur technique, ainsi que ceux de Monsieur C.-E.-H. Bastien, comptable en chef de la construction et vérificateur à la Shawinigon Engineering Limited, qui prendra charge des achats et du magasin.

La coopérative ne néglige rien pour perfectionner son travail et augmenter l'efficacité de ses services.

#####

166 FAMILLES À LA CITÉ-JARDIN

Nos membres de l'avenue des Plaines commenceront incessamment à rentrer chez eux; puis suivront ceux de l'avenue des Epinettes et finir par l'avenue des Chênes.

Quand les travaux retardent, c'est à cause des difficultés qu'il y a d'obtenir matériaux et parfois main-d'oeuvre. Cependant la patience de nos membres donne à notre personnel la ténacité et la volonté de vaincre même les obstacles d'approvisionnements. Le beau soleil de mai nous retrouvera tous souriants et joyeux après l'attente, après l'hiver.

PRIÈRE NOTER

L'adresse postale des bureaux de l'Union Economique d'Habitations et de notre société coopérative de construction "Les Cités-Jardins du Québec" est:

CITÉ-JARDIN DU TRICENTENAIRE
ROSEMONT, MONTREAL 36, P. Q.

Les bureaux sont ouverts tous les jours de la semaine de 8 h. 30 a.m. à 5 h. 30 p.m. et le soir ou le dimanche par rendez-vous fixé d'avance.

La permanence, qui comprend bureaux, chapelle, chantier et magasin, est située

DANS LE PARC, PAR
L'AVENUE DES MARRONNIERS.

De l'extérieur, on s'y rend en auto par le Boulevard Rosemont, deux rues à l'est de Viau; en autobus, avec la correspondance du tramway Rosemont ou de l'autobus Pie IX, le matin de 7 à 8 h. 30, le midi de 12 à 1 h. et le soir de 4 à 7 h.

Pour ceux qui désirent des renseignements sur la Cité-Jardin, la façon d'y devenir propriétaire, le prix des maisons, la Loi nationale du Logement, etc., le SERVICE DE PROPAGANDE DE L'U.E.H. se met à la disposition du public tous les jeudis soirs, à 8 heures 15, dans une salle gracieusement fournie par les R.P. Jésuites de l'Immaculée-Conception, à

4210, RUE BORDEAUX, ANGLE RACHEL.

#####

INCENDIE MAÎTRISÉ À TEMPS

Le feu est un traître. Un de nos membres, M. P. Mathieu, sur le point d'entrer dans son domaine, s'en est rendu compte le jour des Rois, dans l'après-midi. Heureusement, les dégâts furent minimes ... grâce à la vitesse des pompiers.

M. A. Angers peut dire une fois de plus (la partie de cartes) que la coopération existe chez nous, même avec les agents d'assurances. - On a toujours considéré M. Mathieu comme un homme enthousiaste,

PROJET DE 200 MAISONS

Deux cents nouvelles maisons de type familial seront mises en chantier dès le mois d'avril ou mai prochain. 83 sont déjà habitées; 83 autres le seront bientôt. Des deux cents maisons projetées, plus de la moitié seront construites à un prix qui ne dépassera pas \$5000.

#####

L'HON. BONA DUSSAULT À LA CITÉ-JARDIN

Le Ministre des Affaires municipales, l'Honorable Bona Dussault, a rendu visite à la Cité-Jardin du Tricentenaire, dimanche le 29 janvier 1945.

Il était accompagné de son sous-ministre M. Emile Morin, du député provincial de Mercier, le Dr. J.-F.-A. Gatién, de M. Laurent, de la Commission municipale de Montréal, et du Major Gérard Gaudry, du Service de rétablissement des combattants, à Québec.

#####

EXEMPTION DE TAXES

Les journeux nous informent que le Conseil municipal de Montréal à l'intention de se réunir pour étudier la question "des exemptions de taxes foncières aux contribuables qui construiraient des maisons à un ou deux logements à coût modique."

On sait que l'Assemblée législative a déjà autorisé la ville à accorder des exemptions de taxes et le conseil pourrait sans difficulté adopter un règlement à cet effet.

L'U.E.H. a échangé beaucoup de correspondance avec les autorités municipales à ce sujet et n'a jamais désespéré de voir un jour les taxes foncières réduites, sinon complètement exemptées, afin d'encourager les citoyens à devenir propriétaires à la Cité-Jardin et ailleurs.

brûlé du feu sacré. Mais de source autorisée, nous apprenons qu'il a trouvé pour une fois le foyer un peu trop ardent.

Chronique féminine

QUE FAIRE DE SES LOISIRS?

Voici février! Au dehors la neige tombe sans relâche. Le vent dans un tourbillon continu vient fouetter les vitres de votre jolie et coquette maison.

Mais quelle chaleur douce et reconfortante se dégagera de votre foyer, madame, si, pendant vos heures de loisir, vous vous efforcez de rehausser l'apparence de votre petit logis de ces mille petits riens qui sont tout.

Ici, sur cette table, tout près du fauteuil favori de papa, vous placerez la photo de bébé sur un joli centre sorti de vos doigts agiles; là, près de la fenêtre, un gigantesque vase, dans lequel vous aurez savamment déposé des fleurs, ajoutera une note riante à la pièce. Plus loin, un bel abat-jour, sur lequel vous aurez essayé vos talents d'artiste, jettera son ombre sur votre coin favori.

Ces quelques détails, si minimes soient-ils, madame, apporteront à votre petit home le cachet de votre personnalité; ils augmenteront le bonheur que votre sourire y apporte déjà.

MICHELINE THEBAULT

#####

UN CONSEIL DE VICTOR HUGO

Voulez-vous n'être jamais tout à fait malheureux? Il ne faut pour cela que deux choses très simples: aimer et travailler.

Aimez bien qui vous aime; aimez aujourd'hui vos parents, aimez votre mère, ce qui vous apprendra doucement à aimer votre patrie.

Et puis, travaillez. Pour le présent, vous travaillez à vous instruire, à devenir des hommes, et quand vous avez bien travaillé et que vous avez contenté vos maîtres, est-ce que vous n'êtes pas plus légers, plus dispos? Est-ce que vous ne jouez pas avec plus d'entrain?

LA CHARITÉ... VERTU FÉMININE!

Avez-vous remarqué combien l'on exige toujours la perfection chez la femme? Pourquoi cette continuelle exigence, l'avez-vous jamais cherché? Essayons-nous à en traduire une assez juste réponse.

Tout d'abord, nous les femmes, par notre physique, nous sommes portées à plus de sensibilité, sensibilité qui se reflète sur notre manière d'agir. Notre délicatesse innée incite par le fait même à la charité. Oui, madame, surtout, surtout la charité, doit faire partie des qualités nécessaires chez toute femme soucieuse de répandre du bonheur, de la joie autour d'elle.

La charité... voilà la plus belle vertu féminine. Vous, mamans chrétiennes, qui formez le noyau principal de notre belle Cité-Jardin, vous dont le coeur chaud se prête si bien à déverser tellement de joie autour de vous, n'avez-vous pas souvent l'occasion de pratiquer ce don si précieux dont le Ciel nous a gratifiées: traduire nos sentiments en des gestes généreux!

A l'exemple de NOTRE-DAME, Celle qui étend son blanc manteau sur nos foyers, répandons à profusion les sourires, et multiplions nos délicatesses, le seul moyen d'atteindre cette perfection que l'on EXIGE de nous.

YOLANDE THÉRIEN

#####

SAGESSE EN CAPSULE

L'harmonie des âmes engendre l'harmonie du foyer. Quel sublime et ravissant concert! Il y a là, à la portée du pauvre comme du riche, des joies ineffables que rien ne saurait remplacer.

Mgr. Gibier

La vie ne naît que de la vie.

Cuvier

CONSEILS DE PRUDENCE

Au nombre des risques d'accidents dont on peut être victime de ce temps-ci aux abords des maisons d'habitation, il faut signaler surtout ceux de la glace et de la neige.

Dès que les rayons du soleil font fondre la neige, il se forme des glaçons au bord des toits et de la glace sur les porrons et marches d'entrée, qui peuvent occasionner de graves accidents.



Il faut donc enlever les glaçons et répandre de la cendre sur la glace, ou enlever complètement celle-ci surtout si elle s'est accumulée.

Aux automobilistes, et leur nombre est assez élevé parmi nos membres, il convient de rappeler qu'en hiver, sur les pavés glissants et dans les rues souvent encombrées de neige, il faut redoubler de prudence au volant et conduire à une allure qui permette d'arrêter ? temps advenant un cas imprévu.

Qu'ils évitent aussi de mettre le moteur de leur voiture en marche dans un garage dont les portes sont fermées: l'oxyde de carbone est mortel.

Que faire dans un cas d'empoisonnement par l'oxyde de carbone? D'abord, tirer la victime au grand air; puis, sans perdre une seconde - C'EST IMPORTANT - pratiquer la respiration artificielle, méthode Shafer. Si on est accompagné, envoyer chercher un médecin et en certains cas l'équipe de secours de l'Hydro-Québec. Garder la victime au chaud est essentiel; ne pas donner à boire à une personne inconsciente.

La prudence est la mère de la sûreté!

HECTOR VEZEAU

ex-secrétaire général adjoint
Ligue de Sécurité du Québec

EN TOUTE DERNIERE HEURE...

Environ 140 personnes ont assisté mardi soir le 30 janvier à une assemblée générale des propriétaires actuels et futurs de la Cité-Jardin.

Le R.P. Richard esquisssa de savante façon les principaux événements qui se sont déroulés au cours de 1944: création de la paroisse Notre-Dame du Foyer, érection de la permanence, appui des Communautés religieuses, journées d'étude, comité pour une association provinciale, semaines de la Famille et de la Délinquance juvénile, émissions "Préparons l'Avenir" et "Radio-Parents" à Radio-Canada, etc., etc.

Notre directeur, qui présida la réunion, fit rapport de la situation des travaux en cours et donna force détails sur le financement de toutes les constructions. Il déclara que le chiffre des affaires des C.J.Q. pour les 4 dernières années avait dépassé le million de dollars. Il adressa un appel pressant à tous les membres afin qu'ils redoublent d'efforts... financièrement et coopérativement parlant.

PREPARONS L'AVENIR

(suite de la page 3)

complirait-elle pas dans le domaine de l'habitation?

Le succès d'une entreprise de cette envergure exige la création d'organismes forts et bien agencés, capables d'utiliser toutes les ressources de la technique moderne en vue du but à atteindre. Il exige surtout des hommes, imbus d'un profond esprit social, convaincus de la valeur transcendante des objectifs visés, des hommes initiés par l'étude et l'expérience aux complexités techniques du problème.

L'urbanisme de nos villes ainsi compris est une belle et grande tâche aux multiples incidences économiques et sociales, qui redonnent aux valeurs humaines leur vraie place, la première.

BULLETIN-INFORMATIONS

publié par le Service de Propagande de l'Union Economique d'Habitations, Cité-Jardin du Tricentenaire, Rosemont, Montréal 36, P.Q., à l'intention de ses MEMBRES AFFILIÉS

F É V R I E R 1 9 4 5

PROJETS POUR MAI 1945

Pour faire suite à la demande générale, l'U.E.H. annonce que ses nouveaux projets pour 1945 comporteront plus de facilités de financement que dans le passé. L'objectif a été fixé à 200 maisons, dont plus de la moitié ne coûteront pas plus de \$5000.

Voici un tableau préliminaire des estimés faits par le Service Technique des "Cités-Jardins du Québec", société coopérative de construction, à qui sont confiés tous les projets de la Cité-Jardin du Tricentenaire:

Types de maisons du projet 1945	Prix estimatif (y compris maison et terrain)	Emprunt possible (d'après récents règlements)	Mise de fonds (Capital spécial "C.J.Q.")
Petit 6 pièces 24' x 24'	\$5,000.00	\$4,200.00 @ \$4,000.00	\$800.00 @ \$1,000.00
Grand 6 pièces 26' x 26'	\$5,800.00	\$4,800.00 @ \$4,400.00	\$1,000.00 @ \$1,400.00
Sept pièces 26' x 32'	\$6,800.00	\$5,500.00 @ \$5,300.00	\$1,300.00 @ \$1,500.00
Huit pièces 26' x 32'	\$7,000.00	\$5,600.00 @ \$5,400.00	\$1,400.00 @ \$1,600.00

Mensualité approximative: \$35.00 @ \$45.00

Ces renseignements sont indicatifs; les membres qui désirent utiliser l'association pour devenir propriétaires et bénéficier des avantages des cités-jardins doivent assister à plusieurs réunions, étudier les principes de bases de l'U.E.H. et marquer leur accord par une demande d'admission.

#####

INVITATION SPÉCIALE

L'U.E.H. invite tous ses membres affiliés à venir discuter les projets ci-dessus, ou autres déjà en cours à la Cité-Jardin du Tricentenaire, à une série de réunions intimes, qui auront lieu TOUS LES JEUDIS SOIRS, à 4210 rue BORDEAUX, angle RACHEL, à 8 heures 15, à partir du 8 février 1945.

Ceux qui n'ont pas encore reçu leurs cartes de membres affiliés pour l'année 1945 sont priés de retourner au plus tôt la formule d'adhésion à l'U.E.H. avec leur contribution, s'ils veulent continuer à recevoir le BULLETIN-INFORMATIONS, qui les mettra au courant de tous les nouveaux développements, à mesure qu'ils surgissent.

ON NOUS DEMANDE ...

CE QU'IL FAUT ENTENDRE PAR MENSUALITÉ, OU LOYER - La mensualité comprend: l'amortissement (capital et intérêt), les taxes foncières (y compris scolaires), et une somme estimative de l'assurance-feu payée anticipativement pour 3 ans.

EN COMBIEN DE TEMPS UNE MAISON PEUT ÊTRE LIVRÉE - Toutes les maisons, vendues ou non, dans une même rue sont construites en série (c'est là la raison de l'épargne réalisée). Les travaux progressent aussi rapidement que possible, mais il faut tenir compte, en temps de guerre, des restrictions de la main-d'œuvre et, surtout, des matériaux. En temps normal, il faudrait tout au plus 90 jours, mais dans les conditions actuelles, cela peut prendre plus de temps. Heureusement, on voit poindre à l'horizon la fin possible de la guerre, et d'autres pronostics tout aussi prometteurs laissent entrevoir que des mesures seront prises pour résoudre le problème du logement.

QUAND COMMENCERA LE PROCHAIN CHANTIER - En avril ou en mai 1945, si les membres, futurs propriétaires, font leur part pour accélérer la mise en chantier. La chose n'est pas impossible, on n'a qu'à se donner la main et fournir les éléments nécessaires au groupement, qui ne demande pas mieux que de marcher.

Y A-T-IL UNE ÉGLISE À LA CITÉ-JARDIN? - La paroisse Notre-Dame du Foyer fut inaugurée le 10 décembre dernier. Le culte se tient régulièrement. M. le curé René Bachand habite lui-même à la Cité-Jardin.

Y A-T-IL UNE ÉCOLE? - La Commission des Ecoles catholiques de Montréal fait transporter, à ses frais, par autobus, à l'école de la paroisse voisine, les enfants d'âge scolaire, jusqu'à ce qu'une école soit érigée.

Y A-T-IL DES MAGASINS? - Un magasin général sera bientôt terminé à la permanence. En outre, un centre commercial a été prévu et la construction de vastes magasins modernes, suffisants pour la population de la Cité-Jardin, commencera aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant de propriétaires.

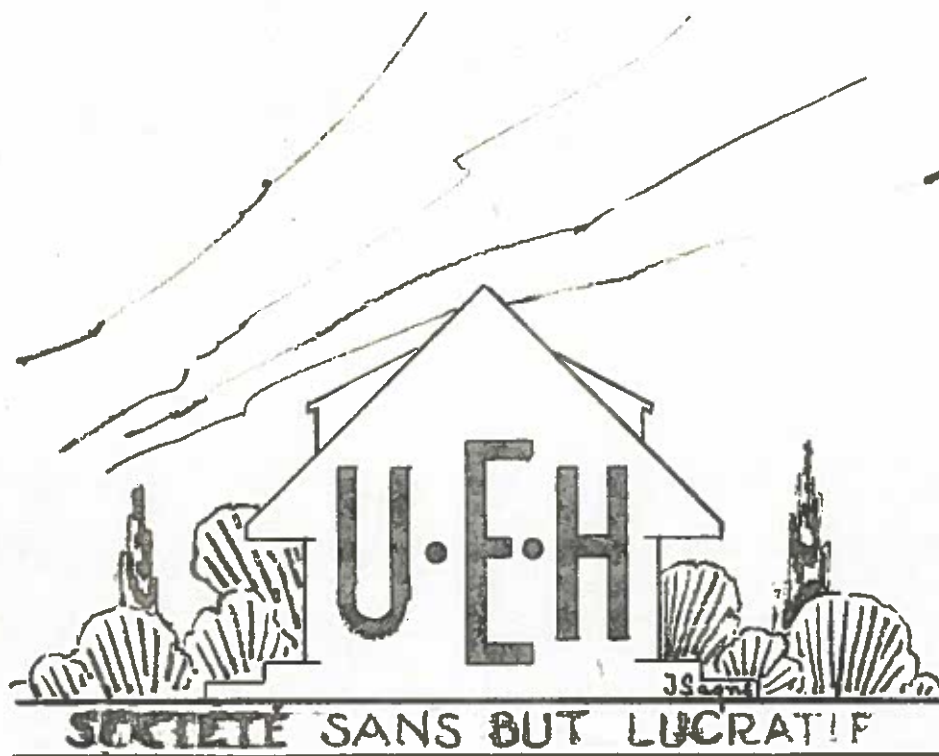
QU'EST-CE QUE L'UNION ÉCONOMIQUE D'HABITATIONS?

POURQUOI FAUT-IL LA SOUTENIR?

POURQUOI FAUT-IL EN DEVENIR MEMBRE?

L'Union Economique d'Habitations est une société sans but lucratif (sans capital-actions), qui fait des recherches et des études dans tout ce qui concerne l'habitation et le logement, se spécialise dans la technique du bâtiment et de l'urbanisme, recueille et diffuse des idées sur les moyens et avantages d'accéder à la propriété, sur le problème des taudis, et prépare pour ses membres des projets de construction. Fondée en 1940, elle poursuit une oeuvre hautement humanitaire de relèvement social et d'éducation populaire, mettant en valeur l'importance de l'épanouissement de la famille dans un milieu offrant toutes les garanties morales, sociales et matérielles.

IL FAUT APPRENDRE À BÂTIR. BÂTIR, C'EST LA GRANDEUR DE L'HOMME. IL LAISSE APRÈS LUI QUELQUE CHOSE. DÉTRUIRE EST STUPIDE ET VAIN. ET POUR BÂTIR, IL FAUT CROIRE.



J.-A. TESSIER
Ferronnerie 6741
3571 Ste-Catherine est FR. 3141

ADRIEN ANGERS, c.c.s.
Assureur
5851 Viau, Cité-Jardin CL. 1767

GILLES RIVET
Assurances générales
3971 Ste Catherine est FR. 8855

J.-E. MONDOU
Grain, Farine, Engrais
90 Jean-Talon est DO. 5503

A. SALVAIL
Epicier - Boucher
3648 Adam AM. 3031

S. ROULEAU
Pharmacien
3719 Adam FR. 6000

A. L. DUPONT LTEE
Ameublement complet de maison
4020 Ste Catherine est AM. 2111